



# Les blessures en deux-roues motorisés ne chutent pas

**Vernier, 10 juin 2020. Trois accidents sur quatre en deux-roues motorisés provoquent encore des blessés. Pour faire face à ce risque, le TCS conseille les conducteurs pour bien préparer leur véhicule, s'équiper correctement et adopter les bons gestes sur la route. Une moto ou un scooter en mauvais état, des habits trop légers et un comportement inadéquat augmentent le risque d'accident, avec des conséquences parfois irréversibles.**

Si les accidents mortels en deux-roues motorisés ont été divisés par deux entre 2015 et 2019, ils continuent de provoquer de nombreuses blessures. En effet, 77% de ces 4'442 accidents ont provoqué des blessés ou des morts en 2019, selon les données de l'OFROU. Les trois causes principales impliquant des deux-roues motorisés sont le non-respect du signal de priorité, l'inattention et le non-respect des distances de sécurité, provoquant respectivement 494, 444, et 358 accidents. D'autres facteurs sont particulièrement accidentogènes, à savoir l'alcool ou la conduite inadaptée au tracé de la route. En cette période estivale, le TCS rappelle les précautions à prendre et donne des conseils pour piloter ce type de véhicule.

## Préparer le scooter ou la moto

Rouler en deux-roues motorisés en toute sécurité passe par une préparation soignée du véhicule. Avant le départ, il est essentiel de contrôler les pneus et le bon fonctionnement des phares et des indicateurs de direction. En outre, il faut graisser la chaîne, en vérifier la tension et contrôler l'état du pignon. Une autre précaution importante est le contrôle des freins (épaisseur des plaquettes, état des disques, niveau du liquide de freinage) et leur bon fonctionnement. Ensuite, les niveaux de l'huile du moteur et du liquide de refroidissement doivent être vérifiés. Enfin, il est conseillé d'examiner l'état général et le cas échéant faire effectuer un service.

## Halte aux tongs et sandales

L'équipement du pilote est tout aussi important. Cela passe par le port obligatoire d'un casque intégral, répondant à la norme ECE 22-05. Le TCS conseille de le remplacer tous les 5 ans ou après chaque choc majeur. Il est également primordial de porter des vêtements conçus pour les deux-roues motorisés. Le blouson doit présenter des renforcements au niveau des coudes et des épaules et posséder une protection intégrée pour le dos. Le pantalon doit idéalement avoir des protections pour les genoux, les hanches et les tibias. A noter que le cuir est conseillé pour cette tenue, car il résiste le mieux aux frottements lors d'une chute. Les mains et les pieds sont les parties du corps les plus exposées aux risques de blessures en cas de collisions latérales ou de chutes. Tant pour les motocyclistes que les scootéristes, il est donc recommandé de porter des gants offrant des protections pour les poignets, les doigts et la tranche de la main, ainsi que des bottes avec coque intégrée pour les motards et d'excellentes chaussures pour les scootéristes. Malgré la chaleur, les habits légers, comme des baskets légères, sandales et tongs sont à bannir pour éviter des blessures irréversibles, particulièrement aux mains ou aux pieds, voire des handicaps à vie.

## Sur la route avec les conseils du TCS

Avec un deux-roues motorisé en bon état et l'équipement approprié, il faut également veiller au pilote. A la moindre incertitude, en cas de manque d'expérience ou lorsque l'on n'a plus piloté une moto ou un scooter depuis le longtemps, le TCS recommande de suivre un cours. On y apprend non seulement les techniques de conduite de base, mais aussi les comportements en cas d'urgence, comme les manœuvres de freinage et d'évitement. A la première sortie surtout, un mode de conduite défensif est vivement recommandé. Pour cela, le TCS conseille d'adapter la vitesse aux conditions de la route, de maintenir toujours une distance de sécurité suffisante par rapport aux autres usagers et de ne pas sous-estimer la vitesse des autres véhicules. En outre, il est recommandé de balayer constamment du regard son champ de vision, du point le plus proche au plus éloigné, tout en observant aussi ce qui se passe dans les rétroviseurs et sur les côtés.



**Contact :** Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, [valerie.durussel@tcs.ch](mailto:valerie.durussel@tcs.ch)  
[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

**Touring Club Suisse** – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 1896 | 24 sections | environ 1.5 Mio. de membres | 1'600 collaborateurs | 210 patrouilleurs | 370'000 interventions de dépannage par an | 82% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 49'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 5'100 évaluations médicales et 1'300 transports de patients | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 9'500 cours de conduite avec 100'000 participants | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 5'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 650'000 nuitées touristiques | Distribution de 80'000 gilets de sécurité aux élèves de première primaire